

ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES FACE À LA MORT D'UN PROCHE

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES PAR LA FORMATION



PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel

PRÉREQUIS

Pas de prérequis exigés pour cette formation

PROFIL DE L'INTERVENANT

Psychologue

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir des éléments de connaissances sur le deuil et le travail de deuil
- Identifier les besoins des familles dans cette période difficile
- Travailler sur la gestion des émotions des soignants
- Réfléchir et mettre en place les modalités d'une démarche d'accompagnement adaptée des familles permettant de prévenir les deuils compliqués

ÉLÉMENTS DE CONTENU

Le processus de deuil

- Les définitions : deuil, temps du deuil, travail de deuil
- Les étapes du deuil
- Les types de deuil : prédeuil, deuil anticipé, deuil pathologique
- La dimension sociale : les rituels de deuil et leur sens
- La conception de la mort

Le vécu de la situation de deuil

- La nouvelle organisation des rôles
- La déstabilisation de la vie émotionnelle
- Les mécanismes de protection mutuelle
- Les situations extrêmes : les suicides, les dons d'organes...
- Rites de la mort et du deuil, représentations de l'au-delà dans les grandes religions

La culture de l'accompagnement et le travail d'équipe

- La connaissance psychosociale de l'histoire du patient
- L'écoute de la souffrance des familles
- Le respect de la place des familles et des proches auprès du malade
- Le soutien psychologique
- La relation d'aide
- Importance du travail d'équipe
- Le partenariat avec les associations d'accompagnants bénévoles
- Les recommandations de l'HAS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alterneront, selon les besoins du groupe en formation :

- Exposés du formateur
- Échanges animés par le formateur
- Analyse de la pratique professionnelle
- Remise de documentation



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un processus évaluatif complet de la réussite des objectifs de la formation :

• Recueil écrit et oral des attentes

• Feed-back tout au long de la formation

• Évaluation des connaissances acquises en fin de formation



• Bilan oral de la formation
Questionnaire de satisfaction

• Compte rendu individuel du formateur
(envoyé à l'établissement)

Le client dispose d'un interlocuteur pour échanger à tout moment sur l'ingénierie de la formation, les objectifs, les modalités de réalisation et d'organisation, les conclusions de la formation.

DÉLAIS D'ACCÈS ET ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC

- **Pour nos formations INTRA**, les délais d'accès à la formation et l'accessibilité des publics en situation de handicap sont définis par l'établissement accueillant.
- **Pour nos formations INTER**, le planning de nos formations est accessible sur le site de l'IRFA et permet l'inscription et l'entrée en formation des publics jusqu'à la veille du démarrage de l'action.

L'ensemble de nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap, par ailleurs un référent handicap est identifié au sein de l'organisme.

TARIFS

L'IRFA est exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.

- **Pour nos formations Intra** : à titre indicatif, 1250 euros par jour selon les besoins de l'établissement et le profil du formateur, pour un groupe de 15 personnes maximum.
- **Pour nos formations Inter** : 720 euros.



UN PROJET DE FORMATION DANS VOTRE RÉGION ?

Contactez-nous pour une mise en relation avec nos conseillers et responsables de formation



02 33 29 66 51



infos@irfa-formation.fr